



Fuite d'eau passée inaperçue

Par **jojo_old**, le **16/07/2007** à **20:36**

Bonjour,

Nous sommes locataires dont le loyer comprend les charges (l'eau) et le propriétaire nous apprend une surconsommation d'eau de 1000 €. Elle a été finalement décelée au WC (car elle était invisible et inaudible). Plusieurs années séparent les relevés de compteurs d'eau qui parviennent chez le propriétaire (qui paye chaque fois les estimations). Est-ce à nous, locataires, de payer cette facture alors que nous n'avons rien vu ? et comment faire pour ne pas s'en acquitter ? Merci de me répondre.

Je sais que nous aurions pu surveiller le compteur mensuellement, comme le font de bons locataires